

## FEU JOHN MOUAT TURNER

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, avant d'aborder les travaux de la présente session j'aimerais dire un mot sur le décès d'un député qui laisse aujourd'hui parmi nous bien des regrets. Je veux parler de feu notre ami l'honorable représentant de Springfield, John Mouat Turner. Comme les honorables députés se le rappellent, M. Turner siégeait dans cette Chambre depuis environ dix ans, ayant été élu pour la première fois aux élections générales de 1935 et de nouveau en 1940. Il venait d'être désigné de nouveau comme candidat libéral pour sa circonscription de Springfield aux prochaines élections générales.

Les campagnes électorales dans Springfield ne sont pas faciles, étant donné la vaste étendue de cette circonscription et sa population mixte, et le fait qu'elle possède des industries variées. L'agriculture est la principale industrie, mais il s'y trouve aussi plusieurs entreprises manufacturières et commerciales. La circonscription compte également un grand nombre d'employés de chemins de fer. On peut la regarder comme un comté typique de la province. M. Turner s'est livré à plusieurs occupations dans sa jeunesse. Il s'est toujours tenu étroitement en contact avec ses concitoyens, s'intéressant vivement à leurs affaires et cherchant à faire tout en son pouvoir pour assurer leur bien-être, quand l'occasion se présentait. Le fait d'avoir pu se faire élire en deux occasions, et d'avoir mérité l'honneur d'être invité une fois de plus à se porter candidat démontre qu'il possédait à un rare degré des qualités personnelles propres, ainsi que nous le savons très bien, à lui créer des amis non seulement dans sa circonscription mais aussi parmi tous les groupes de la Chambre des communes. Il convient d'ajouter que, lors de ses campagnes électorales, il avait eu de très puissants adversaires.

M. Turner ne participait pas beaucoup aux débats de la Chambre. Toutefois, il assistait ponctuellement aux délibérations et quand il prenait la parole, ses sentiments d'humanité se manifestaient clairement. Il était toujours disposé à faire tout son possible pour appuyer les mesures propres à assurer le bien-être de ses concitoyens, ayant surtout à cœur d'améliorer le sort des membres les moins favorisés de la société.

Pour ma part, je garderai toujours une profonde reconnaissance envers notre collègue défunt pour sa fidélité à mon égard et son attachement aux principes et à la politique de son parti. Bien que sur certains points, la politique ministérielle ait pu ne pas être entièrement conforme à ses vues, il ne l'ap-

[M. l'Orateur.]

puya pas moins, croyant que l'intérêt de la collectivité devrait primer l'intérêt local.

D'ascendance irlandaise, le père de M. Turner fut l'un des pionniers du Manitoba. Quant à sa mère, elle était écossaise. On n'a qu'à se rappeler les qualités du défunt pour se rendre compte qu'il possédait à un haut degré le sens de l'humour et la gaieté qui caractérisent la plupart des Irlandais, ainsi que le sentiment de loyauté qui constitue l'essence même du meilleur tempérament écossais.

Sa disparition représente une perte pour la Chambre et surtout pour le parti qu'il a fermement appuyé toute sa vie, d'autant plus qu'il était encore dans sa quarante-cinquième année.

Je suis sûr, monsieur l'Orateur, de me rendre aux vœux de tous les honorables députés en vous priant de transmettre à Mme Turner, ainsi qu'à la mère et au frère de M. Turner, les sincères condoléances des membres de la Chambre des communes à l'occasion de la perte qu'ils viennent de subir.

M. GORDON GRAYDON (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je n'ajouterai qu'un mot à ce que vient de dire le premier ministre (M. Mackenzie King); le décès de M. John M. Turner, ancien représentant de Springfield, a enlevé à la Chambre un député qui, au moment de son arrivée ici en 1936, comptait parmi les sept ou huit représentants les plus jeunes du Parlement. Sans m'en être préalablement assuré, je puis affirmer que, depuis mon entrée en cette Chambre en 1936, c'est la première fois que nous perdons un député né depuis le début du siècle. Je ne mentionne ce point que dans le dessein de rappeler l'incertitude de l'existence humaine et pour souligner le regret qu'a causé aux membres de notre parti et à tous les députés en général la disparition d'un si jeune collègue.

Le premier ministre a parlé de l'affabilité de M. Turner; je désire revenir sur ce qu'il a dit à ce propos. En somme, dans la politique, et surtout au Parlement, certaines considérations fondamentales ont une portée beaucoup plus profonde que celle que nous pouvons constater à première vue, entre hommes politiques. John Turner, en quittant cette terre, a peut-être laissé derrière lui autant d'amis personnels que n'importe quel autre membre du Parlement. Le plus beau témoignage auquel un homme puisse s'attendre, je crois, est de laisser au Parlement ou ailleurs de nombreux amis et aucun ennemi. Sa mort nous cause un profond regret. John Turner n'était pas de ceux qui prennent une part des plus actives à nos débats; cependant, lorsqu'il prenait la parole,